

À L'ATTENTION DES FAMILLES

PERMANENCE CANTINE

2^{ème} TRIMESTRE 2020-2021

Les familles (qui ne sont ni en prélèvement ni en paiement en ligne) doivent obligatoirement confirmer l'inscription de leur (s) enfant (s) à chaque permanence auprès du service scolaire - Mairie d'Elne

FAUTE D'ACCOMPLIR CETTE DEMARCHE
L'ENFANT NE SERA **PAS ACCEPTÉ EN CANTINE**

Cantine JANVIER 2021 Du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 11 décembre 2020	HORAIRES DES PERMANENCES Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 09h00 - 11h45 14h00 - 16h45 Mercredi 09h00 - 11h45 <u>Pas de permanence le mercredi après-midi</u>
Cantine FÉVRIER 2021 Du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 22 janvier 2021	
Cantine MARS 2021 Du lundi 1 ^{er} février 2021 au vendredi 5 février 2021	

Nous rappelons qu'il est obligatoire de procéder au règlement à chacune des permanences.

Pour les repas « au ticket », il nous faut les réservations 15 jours à l'avance.